



CENTRE DE FORMATION A.T.E.

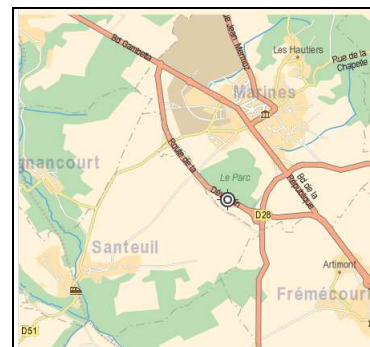
Accompagnateur de Tourisme Equestre

ÉCURIES DES ACACIAS

Parc du château de Marines

Route de US - 95640 MARINES

<http://ecurie-des-acacias.pagesperso-orange.fr/index.html>



Une écurie de loisirs et de convivialité vous accueille dans le Val d'Oise, à moins d'une heure de Paris, sur le site exceptionnel du parc du château de Marines.



Formation d'Accompagnateur de Tourisme Equestre

Le diplôme d'Accompagnateur de Tourisme Equestre fait partie des qualifications professionnelles de la FFE et permet d'organiser et accompagner des promenades et des randonnées équestres en assurant la sécurité de tous.

Les tests d'entrée se dérouleront le mardi 18 septembre 2012 aux Ecuries des Acacias, pour la prochaine session de formation de 4 mois qui commencera en octobre. Les tests de validation de cette formation auront lieu au mois de juin 2013.

Le planning de la formation est aménageable, à temps complet ou partiel. TREC et randonnées font partie de la formation et sont organisés sur place.

Conditions d'entrée

- avoir plus de 18 ans,
- avoir au minimum le Galop 6,
- totaliser 7 jours de randonnées (dont 4 jours consécutifs sans retour à la base),
- être titulaire de l'AFPS ou de PCS1.
- réussir les tests d'entrée, qui comportent un test technique à cheval (enchaînement d'un PTV), un parcours d'orientation pédestre et un entretien de motivation.

Durée de la formation

- 600 heures.
- 4 mois si Galop 6.
- Formules à la carte en immersion totale.

Renseignements

- Pour tous renseignements concernant la formation aux Ecuries des Acacias contacter **François Lejour** (06 07 54 70 83) ou **Sandra Dahl** (06 82 91 08 33) ou envoyer un email à : acmeacacias@orange.fr
- Vous trouverez l'ensemble des documents: règlement, dossier de Validation des Acquis d'Expérience... sur la page A.T.E. du site de la FFE (<http://www.ffe.com/ffe/Formations-Equestres/Qualifications-professionnelles-de-la-FFE/ATE>)
- Pour les calendriers et les contenus des tests d'entrée à la formation, consultez le site du Comité Régional de Tourisme Equestre d'Ile de France : <http://www.crteif.fr/70formation.html>.



VAL-D'OISE

